

## Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2005

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :** Dans le cadre du programme de travaux d'investissement prévus au budget 2005, la Commission Sports propose la répartition suivante, au titre des tranches annuelles, chapitre 23.412.2312.00506.34000 :

Celle-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes et à la conservation du patrimoine.

Le programme s'établit comme suit :

### - Ensemble sportif de Rosemont

. Terrain BMX : travaux de réfection / modification de la piste pour une compétition nationale 30 000 €

### - Ensemble sportif de la Malcombe

. Création de deux portails pour accès au complexe 15 000 €  
. Terrain n° 4 : pose d'un brise vue 8 000 €  
. Amélioration de la zone d'entraînement entre terrains n° 2 et 4 20 000 €  
. Plaine de jeux : aménagement d'un espace de beach volley 30 000 €

### - Ensemble sportif de Montrapon

. Aménagement petit terrain (mise en herbe) 5 000 €

### - Mobilier sportif : mise en sécurité

. remplacement du mobilier usagé 18 000 €

**TOTAL 126 000 €**

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,

- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) marché (s) à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets 2005.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 8 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 3 mars 2005.*